BRUNO STUDER

Les députés La République En Marche !

ASSEMBLÉE NATIONALE

VOTRE DÉPUTÉ la lettre

JANVIER 2021

Madame, Monsieur,
Chers habitants de la circonscription,

Une année est passée, difficile, éprouvante. Nous avons, ensemble, sauvé beaucoup de vies en prenant et respectant des mesures qui continuent malheureusement de nous contraindre dans notre vie professionnelle et familiale.

La réponse à la crise a été claire : celle de l'Etat-Providence. Quand la nation est confrontée à des difficultés telles qu'une crise comme celle de la covid-19, l'Etat intervient, massivement, grâce à de la dépense et de l'investissement public. C'est ce que nous avons fait depuis le mois de mars. D'autres pays n'ont pas fait ce choix, ou pas avec la même ampleur.

Pour l'année 2021, il s'agira de réussir le plan France Relance, doté de 100 milliards d'euros qui doivent nous permettre de relancer l'économie, de gagner la bataille de l'emploi que nous étions en passe de remporter avant la crise. Ce plan doit aussi nous permettre d'inventer l'économie verte et souveraine de demain.

L'année 2021, c'est aussi la renaissance de l'Alsace en tant que collectivité territoriale. Cela avait été un de mes combats dès juin 2017 au moment de mon élection.

Aux prochaines élections, nous pourrons donc voter pour une assemblée élue alsacienne, un budget alsacien, un programme politique alsacien.

2021 sera donc une année électorale : je m'étais engagé, en 2017 à ne pas solliciter d'autre mandat que celui de député. (suite p.2)

FOCUS SUR LA TOUTE NOUVELLE **COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE** P. 2

GEOTHERMIE ET SISMICITÉ / ÉNERGIES RENOUVELABLES P. 3

LA LOI EXPLIQUÉE À NOS JEUNES / RÉUNIONS PUBLIQUES P. 4

> Suivez votre député

#CIRCO6703
#AfCultAN

14 rue du Brochet
67300 Schiltigheim

tél. 03 88 04 20 73
contact@brunostuder.fr

www.brunostuder.fr

Je ne serai donc candidat ni aux élections départementales ni aux élections régionales. Je continuerai à être député à plein temps.

2021 sera aussi une année européenne : celle de la préparation de la présidence française du conseil européen au premier semestre 2022. Nous, Alsaciens, nous connaissons le prix des divisions nationalistes. Nous devrons nous mobiliser pour l'Europe.

Pour réussir 2021, la démocratie est notre meilleur atout. Elle est, fragile, exigeante, mais elle est notre salut. Elle repose sur le dialogue, sur la confrontation d'idées, sur des échanges dont nous avons été privés ces derniers mois, du fait des restrictions et de la prudence que nous nous sommes imposées.

Je nous souhaite donc de nous retrouver régulièrement en 2021, et de nous retrouver en bonne santé !

Mach's guet !!

PS : Cette lettre a été finalisée le 12 décembre 2020. Les informations qu'elle contient ont été rédigées au regard des données connues à cette date et sont susceptibles d'avoir évoluées au moment où celle-ci vous parviendra.

FOCUS SUR LA TOUTE JEUNE **COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE**

La collectivité européenne d'Alsace (CEA) est une réalité depuis le 1er janvier 2021. Elle répond à ce que l'on a souvent appelé le « désir d'Alsace ».

Avec mes collègues parlementaires de la majorité, nous nous sommes fortement impliqués dans ce projet qui a abouti le 25 juillet 2019 avec l'adoption à l'Assemblée nationale de la loi relative aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace.

Une collectivité unique !

La collectivité européenne d'Alsace est une nouvelle collectivité territoriale : elle a les compétences d'un département mais récupère en plus certaines compétences dévolues à la région ou à l'Etat. Sa création dote aujourd'hui l'Alsace d'une pleine capacité à agir en faveur de l'attractivité du territoire et de la vie quotidienne de ses habitants.

Quelles compétences pour cette nouvelle collectivité ?

En plus des compétences d'un département, elle se voit doter d'autres compétences nouvelles :

- L'action transfrontalière

Elle est au cœur des enjeux sociaux et économiques de l'Alsace et la place comme « chef de file de la représentation transfrontalière ».

- Les transports

La CEA se voit transférer la compétence sur 300 km du réseau routier national. Cela ouvre la possibilité d'instaurer une taxe poids lourds à l'échelle de l'Alsace.

- Le bilinguisme

Cette compétence, partagée avec l'Etat, lui permet, notamment, de mener une action éducative en allemand et en alsacien et de participer au recrutement des enseignants bilingues.

La CEA en chiffres :

2 milliards de budget prévisionnel

6 000 agents

6 300 km de routes dont elle assure la gestion et l'entretien

80 conseillers d'Alsace représentant 40 cantons qui seront renouvelés lors des prochaines élections départementales

- L'attractivité touristique

La collectivité gère et anime désormais la « marque Alsace » tout en coordonnant sur son territoire les actions des différentes parties prenantes dans le domaine du tourisme.

- La culture et le sport

La nouvelle collectivité est en première ligne pour la préservation et la valorisation du patrimoine alsacien. Les fédérations sportives pourront s'organiser si elles le souhaitent à l'échelle alsacienne.

GÉOTHERMIE À VENDENHEIM-REICHSTETT : ON FAIT LE POINT

Le 4 décembre 2020, les habitants de l'Eurométropole ont ressenti plusieurs séismes, le plus important de magnitude 3,59 sur l'échelle de Richter. Ce jour là, vous avez été nombreuses et nombreux à me faire part de vos craintes et de vos inquiétudes.

Dès la première série de secousses sismiques j'avais saisi, au mois de novembre, la Préfète du Bas-Rhin pour lui demander de confirmer la suspension de toute activité et de diligenter une nouvelle expertise.

J'avais également pris contact avec les services de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement, et du Logement (DREAL) du Grand-Est qui sont en charge de ce dossier et avec qui j'avais pu évoquer la situation sur le plan technique.

Ces évènements sismiques ont suscité énormément d'inquiétude et la poursuite de l'activité du site Fonroche de Vendenheim-Reichstett n'était plus compatible avec les exigences de sécurité légitimes de nos concitoyens.

Elle ne l'était pas plus au regard du principe de précaution qui devait s'appliquer.

C'est la raison pour laquelle j'ai saisi le jour même, la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili afin de lui demander l'arrêt définitif de toute activité sur le site de Fonroche de Vendenheim-Reichstett. Cet arrêt a été confirmé le 8 décembre par la Préfète du Bas-Rhin.

Est-ce pour autant la fin de la géothérmie en Alsace ?

La formation décidée d'un comité national d'experts sous l'égide du ministère de la Transition écologique et solidaire vise à consolider les connaissances scientifiques sur les techniques de la géothermie profonde afin de ne pas sonner le glas de l'exploitation de cette source d'énergie très propre qui n'émet quasiment pas de CO2 et au contraire, d'en développer les techniques et la sécurité.

Le bassin rhénan dispose d'un réel potentiel qu'il est possible de mettre en valeur. Ce potentiel est déjà exploité avec succès par Électricité de Strasbourg sur les sites de Rittershoffen et Soultz-sous-Forêts.

D'autres projets dans le département pourraient redémarrer à l'avenir quand nous aurons une meilleure connaissance de cette technique et des risques qui y sont liés.

Principe de précaution : de quoi parle-t-on ?

Il est défini comme le principe « *selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement.* »

Il est de ce fait un principe d'action qui autorise les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires pour faire face à d'éventuels risques alors même que l'on ne dispose pas des connaissances suffisantes pour établir l'existence réelle de ces risques.

LE PLAN DE RELANCE : UNE OPPORTUNITÉ POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La transition énergétique est au coeur de nos préoccupations. Le plan de relance qui consacre pas moins de 30 milliards d'euros à la transition écologique comprend de nombreux volets pour construire une France plus « verte ».

Notre ambition va même plus loin : chaque axe du plan de relance doit apporter une contribution à la transition écologique.

Toutes les dimensions de la transition écologique sont prises en compte : la biodiversité, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation des territoires au changement climatique, le développement des circuits courts, l'économie circulaire et l'artificialisation des sols.

Une partie des mesures du plan de relance permettront quant à elles, une réduction directe des émissions de gaz à effet de serre comme les mesures de rénovation énergétique des bâtiments ou de décarbonation des sites industriels par exemple.

Il s'agit également de développer de nouvelles technologies qui ont un potentiel de réduction massive des émissions à long terme. C'est le cas par exemple de l'hydrogène, qui pourra avoir des applications dans la production d'énergie décarbonée mais aussi dans les transports et dans l'industrie.

Permettre à la France de se doter des capacités industrielles et technologiques pour atteindre la neutralité carbone en 2050, voilà notre objectif.

LA LOI EXPLIQUÉE AUX JEUNES
(ET AUX MOINS JEUNES)

Un député, ça fait quoi ? La loi, à quoi ça sert ? Pourquoi il faut voter des lois ? Voilà des questions que les enfants et les adolescents me posent quand j'ai l'occasion de les rencontrer.

C'est pour y répondre que j'ai accepté la propositon du dessinateur de presse Kokopello de mettre en image le parcours de ma proposition de loi protégeant les enfants influenceurs adoptée cet automne.

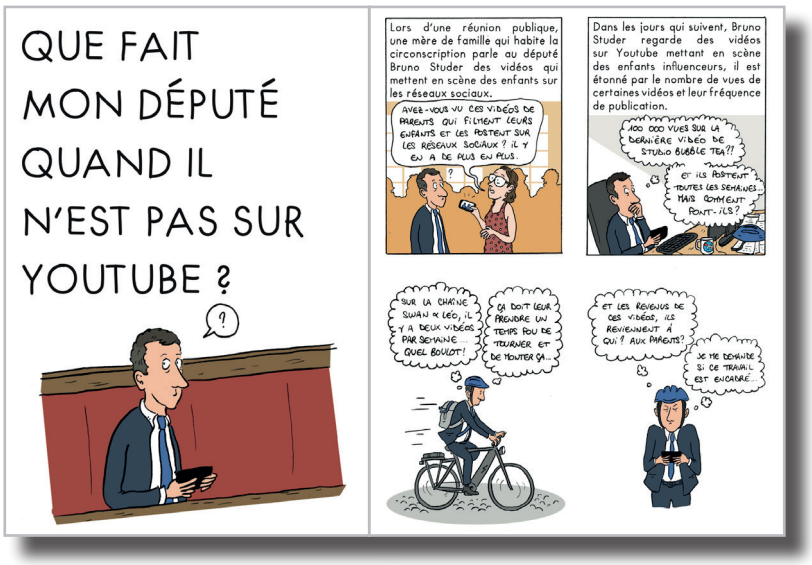

Cette bande dessinée originale est à votre disposition sur mon site : ***www.brunostuder.fr***

Si vous souhaitez en recevoir un exemplaire, envoyez moi votre demande par mail : ***contact@brunostuder.fr***

RÉUNIONS PUBLIQUES

Vous trouverez ci-dessous les informations prévisionnelles concernant les réunions du mois de janvier qui se tiendront si la situation sanitaire le permet. Dans le cas contraire, ces réunions se feront sous forme de visioconférences.

BISCHHEIM
Lundi 25 janvier à 20h
Salle Saint Laurent

REICHSTETT
Mardi 26 janvier à 20h
Salle des Fêtes

SCHILTIGHEIM
Mercredi 27 janvier à 20h
Salle Kléber

HOENHEIM
Jeudi 28 janvier à 20h
Lieu à determiner

CRONENBOURG
Vendredi 29 janvier à 20h
Salle paroissiale - rue Jacob

SOUFFELWEYERSHEIM
Samedi 30 janvier à 10h30
École maternelle les Coquelicots

LA ROBERTSAU/ WACKEN
Vendredi 5 février à 20h
Foyer Mélanie

Restez informés des modalités de mes prochaines réunions en vous inscrivant :
- sur mon site **www.brunostuder.fr/RP**
- par mail à **reunion-publique@brunostuder.fr**

> Suivez votre député

#CIRCO6703
#AfCultAN

14 rue du Brochet
67300 Schiltigheim

tél. 03 88 04 20 73
contact@brunostuder.fr

www.brunostuder.fr

imprimé par Sostralib Bischheim - ne pas jeter sur la voie publique